

## ASSOCIATION

# Les Mur'EAU

Pour une gestion de l'eau par un service public non délégué aux Mureaux  
**L'eau n'est pas une marchandise !**

**La régie publique: une décision politique**

**L'EAU EST SOURCE DE VIE  
L'EAU EST UN BIEN COMMUN DE L'HUMANITE  
L'EAU NE DOIT PAS ETRE SOURCE DE PROFIT**

Un engagement très clair des participants au Forum Alternatif Mondial de l'Eau du 14 au 17 mars 2012 à Marseille, vous pouvez le constater dans les extraits suivants :

«... nous partageons une vision commune de l'eau. Nous la considérons comme un bien commun et non comme une marchandise. »

« ...l'eau est la condition de toute vie sur la planète et que le droit à l'eau et à l'assainissement est un droit humain fondamental et inaliénable ; nous insistons sur le fait que la solidarité entre générations présentes et futures doit être garantie ; nous rejetons toute forme de privatisation de l'eau et déclarons que la gestion et le contrôle de l'eau doivent être publics, coopératifs, participatifs, équitables et non orientés vers le profit. »

« ...Nous considérons qu'il est urgent et indispensable d'instaurer une « démocratie réelle »: les populations concernées doivent participer et se prononcer sur les décisions portant sur l'usage, le partage et la protection de l'eau, comme, par exemple, le choix du mode de gestion ou la réalisation d'un grand projet. Les citoyens et les associations doivent être parties prenantes de la gestion de l'eau. »



## Le Bilan de la Délégation de Service Public à VEOLIA n'est pas bon!

Pour votre information, plus d'un million d'Euros de provisionnement pour le renouvellement des réseaux d'eau gonflaient les caisses de Veolia au lieu de réaliser les travaux de renouvellement du réseau et de réparer les fuites (300 000m3 de pertes annuelles sur Les Mureaux)

C'est un véritablement détournement de fonds qui permet à VEOLIA de spéculer avec l'argent des consommateurs.

Le prix de l'eau, en régie publique à Limay est :

- inférieure de 0,20 € à celle de la région mantaise (Veolia, Suez) qui a pourtant dû baisser ses prix de 18%, suite à la mobilisation de l'association AREP - CAMY ...
- moins cher de 0,85 € qu'aux Mureaux.(\*)

(\*)Pour une facture tout compris de 120 m3, incluant l'abonnement

Pour une gestion de l'eau  
par un service public non délégué

**REUNION D'INFORMATION  
ET D'ECHANGES**

**MARDI 11 DECEMBRE 2012 à  
20H30**

**Salle SRV Avenue Paul Raoult, Les Mureaux  
(face à la gare SNCF)**

**Mobilisons-nous pour le retour en régie publique en 2015 ! Une économie annuelle de plus de 100 € pour un couple et 2 enfants**

**Rejoignez nous en adhérant à l'association « Les Mur'Eau » pour peser plus fort sur ce choix important pour notre avenir et celui de nos enfants !**

# Pour un retour global de l'eau en régie publique

Le Maire et sa majorité municipale n'osent pas aller jusqu'au bout de cette démarche.

Ils ont voté (sauf 3 contre et 4 abstentions) une délibération en Conseil Municipal le 22 novembre dernier qui propose d'assurer en régie publique l'achat de l'eau et les investissements neufs et de renouvellement sur les réseaux et les ouvrages.

**Mais ils maintiennent, a contrario, une Délégation de Service Public (gestion par une des multinationales de l'eau) pour le fonctionnement courant du service.**

**Nous avons pourtant adressé un courrier aux élus municipaux, argumentant pour le retour total en Régie Publique dès 2014.**

**Une démarche citoyenne doit être initiée sur ce sujet.**

**Les muriautins doivent connaître les tenants et aboutissants de la gestion de l'eau.**

**Ils doivent pouvoir s'exprimer et peser dans la prise de décision.**

Que la régie publique soit rétablie pour l'approvisionnement en eau potable et le renouvellement des réseaux seraient une avancée pour les familles Muriautines, mais insuffisante, voire inefficace, car il reste un pas décisif à franchir pour aboutir à la mise en régie publique globale.

La facturation et le "lien avec les usagers" pourraient parfaitement être repris par la régie municipale, car c'est souvent dans ce domaine que les délégataires privés réalisent des bénéfices difficilement contrôlables (personnels réellement affectés au service, "frais de siège", ...).

Si l'entretien courant du réseau (fuites, incidents, astreintes pour la maintenance...) est plus lourd à mettre en place nécessitant du matériel, un personnel formé et compétent, cela implique une décision rapide de mise en régie afin d'être opérationnelle en 2014.



**Pour exemple** : la Commune de Limay fonctionne avec 4 salariés selon ce modèle : régie pour l'eau potable, le renouvellement des réseaux, la facturation, "l'interface avec les usagers" (et même l'assainissement)...

Seules les grosses réparations et les urgences sont réalisées et facturées par un service extérieur.

**Nous vous proposons de rejoindre le tout nouveau Collectif Les MUR'EAU**

**RENDEZ-VOUS**

**MARDI 11 DECEMBRE 2012 A 20H30**

**Salle SRV Avenue Paul Raoult, Les Mureaux (face à la gare SNCF)**

***L'association AREP-CAMY sera présente ainsi qu'un élu de Limay.***

**COLLECTIF LES MUR'EAU** : premiers signataires et soutiens sur les Mureaux :

ATTAC 78nord, Confédération Syndicale des Familles, Front de Gauche, POI, LDH, Solidaires78, des citoyens...

**Pour nous contacter: [lesmur.eau@orange.fr](mailto:lesmur.eau@orange.fr)**